


07 AVRIL 1721 – SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE
VENTE OFFICIELLE DE L'ANCIENNE AUBERGE DE LA MAISON-LONGUE (LA LONGUE-MAISON)
PAR MATHURIN POIRIER, MARCHAND,
AU PROFIT DES FILLES DE LA SAGESSE, GRÂCE À MADAME DE BOUILLÉ

Dans son livre « *Histoire des Filles de la Sagesse* » parue en 1877, le Père Fonteneau, missionnaire montfortain, signale que l'achat officiel de la « *Maison Longue* » pour les Filles de la Sagesse par Madame de Bouillé, a eu lieu le 07 avril 1721, devant Maîtres Soulard et Mercier, notaires de Mortagne-sur-Sèvre, pour « *la somme de 500 livres et deux setiers de rente* », comme en témoigne le Père Henri Le Cornec (1740-1786) né à Tréguier dans les Côtes-d'Armor, missionnaire montfortain de 1764 à 1786, et qui a été procureur (économe) des Missionnaires pendant plusieurs années.

 <p style="text-align: center;">HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE FONDÉE PAR LE VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT PAR LE R. P. FONTENEAU, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE MARFF. Ouvrage approuvé par S. E. Mgr l'Évêque de Poitiers. SE VEND CHEZ L'AUTEUR À SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée). PRIX : 5 FR. — PAR LA POSTE : 5 FR. 50 C. INSTITUT DES FRÈRES ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE SAINT-GABRIEL IMPRIMERIE DE H. OUDIN-FRÈRES PARIS POITIERS 18, RUE BONAPARTE, 65. 4, RUE DE L'ÉPÉRON, 1. 1878</p>	<p>Avant de fonder un établissement religieux à Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui appartenait alors au diocèse de La Rochelle, il fallait bien avoir le consentement de l'évêque diocésain; on n'eut pas de peine à l'obtenir. Tout étant ainsi réglé, M^{me} de Bouillé s'occupa de procurer une demeure aux Filles de la Sagesse.</p> <p>La maison achetée tout d'abord pour elles, et que la Sœur Marie-Louise de Jésus a habitée dès le commence-</p> <p>ment, fait partie du groupe de maisons appelé actuellement le <i>Petit Saint-Esprit</i>. Elle s'appelait alors la <i>Maison-Longue</i>. Elle est située le long de la rue qui conduit de l'église paroissiale à l'établissement de Saint-Gabriel. On n'a point les titres de cette propriété; mais, d'après les renseignements laissés par l'un des Missionnaires, le Père Le Cornec, nous savons que l'acte de vente a été passé, le 7 avril 1721, devant M^{mes} Souillard et Mercier, notaires, au profit de M^{me} de Bouillé qui l'acquerrait de Mathurin Poirier, pour la somme de 500 livres et deux setiers de seigle de rente. Si cette date est exacte, Marie-Louise de Jésus occupait la maison presque une année avant que l'acte de vente ne fût passé, puisqu'elle vint l'habiter au mois de juin 1720. L'acte d'achat de la maison des Missionnaires aurait été passé en même temps que celui-ci.</p> <p>Madame de Bouillé et les Sœurs se trouvant lésées dans cet achat, parce que certaines conditions de vente n'avaient pas été remplies, menacèrent Poirier, vendeur, d'obtenir de la chancellerie des lettres de résiliation, comme il est dit dans la transaction passée, le 26 octobre 1725, entre M^{me} de Bouillé, les Sœurs et ledit Poirier. Celui-ci céda aux Dames acquéreuses, en forme de dédommagement, deux morceaux de prés, maintenant n'en formant qu'un, dit le <i>Pré des Gats</i>, en outre un petit morceau de terre, dit l'<i>Ouche de la Collarderie</i>. De plus ledit Poirier renonçait pour toujours à la rente des deux setiers de seigle.</p>
--	--

Pages 72-73

+ Saint-Laurent-sur-Sèvre – 10 février 1740, mariage de Jean Poirier, marchand, fils de Mathurin Poirier, marchand, et de Françoise Soullard, avec Suzanne Arnou.

	<p>Pierre Soullard, prêtre, beau-frère de <u>Mathurin Poirier</u>, le père du jeune marié, <u>Jean-Marthurin Poirier</u>, marchand</p>
<p>Saint-Laurent-sur-Sèvre - Registre BM - 1739-1760 - vue 45-46/289</p>	

N.B. Mathurin Poirier, marchand, père de Jean Poirier marié avec Suzanne Arnou, est l'époux de Françoise Soullard. C'est lui qui a vendu l'auberge de la Maison-Longue à Madame de Bouillé le 07 avril 1721. L'Abbé Pierre Soullard qui signe, est le frère de Françoise Soullard décédée. Il est originaire de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il est alors vicaire de la paroisse de Courlay (Deux-Sèvres) depuis 1738, alors du diocèse de La Rochelle. Il en devient le curé en 1744. Puis il est nommé curé de Petosse (Vendée) de 1745 à 1752.

<p>Signature du 10 avril 1744 à Courlay (Deux-Sèvres)</p>	<p>Signature du 08 septembre 1751 à Petosse (Vendée)</p>

C'est ce prêtre qui a accueilli les Missionnaires montfortains à Courlay pour une mission d'un mois : les Pères Mulot, Guillemot, Audubon, Javeleau, Hacquet, Dizy, Gaté, Besnard, et le frère Mathurin. La mission s'est déroulée du 29 mars au dimanche 26 avril 1744. Le Père Hacquet a écrit que cette mission « fut excellente et complète ». Voici, ci-dessous, le compte-rendu manuscrit du Père Charles Besnard qui est devenu missionnaire du Saint-Esprit en 1743. Lui-même signale qu'il y est tombé malade (copie du manuscrit- Archives SMM - Rome)

Poirier Courlay La Rochelle

1744

Le jour des Rameaux on commença cette Mission qui avoit été fort recommandée par un fr. de La Rochelle; elle fut après l'ouverture, il y eut trois fort belle et un Calvaire fort beau et bien élevé y travaillèrent

1744

Mulot, Guillemot, Audubon, Javeleau, Hacquet, Dizy, Gaté, ce fr. Mathurin, m. Besnard y tombèrent malades.

Il faut signaler aussi que le 25 novembre 1743, à Courlay (Deux-Sèvres), devant les notaires Vincent et Gruget, l'abbé Pierre Soullard, vicaire de Courlay, et Marie Soullard, sa sœur, en leur nom et en celui de Jeanne Marot, veuve Soullard, leur mère, demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre, arrentent une petite maison leur appartenant à Antoine Morin, *maistre charron* à la Denisière de Saint-Amand-sur-Sèvre, « frère utérin » (demi-frère) du frère René Joseau. Nous nous rappelons que de Sœur Florence racontant le commencement de la vocation de René Joseau vers 1717,

écrit ceci : « Il avait résolu de se choisir un état de vie séparé du monde dont il était déjà si dégoûté. Il crut qu'il fallait commencer par s'éloigner du lieu de sa naissance. La tendresse et les pleurs d'un frère et d'une sœur qu'il aimait beaucoup ne purent l'arrêter d'un instant, tant il se sentait pressé intérieurement de quitter le monde pour se donner entièrement à Dieu. » (Florence, op.cit., p. 95). René Joseau, Antoine et Marie Morin habitaient alors au village de la Denisière de Saint-Amand-sur-Sèvre. En 1743, Antoine et Marie veulent se rapprocher de René, leur demi-frère, en achetant une petite maison à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Sur le résumé de l'acte, à la 1^{ère} page est écrit ceci : « Contrat d'arantement de la Maison qui touche celle des héritiers Thibaud, size au bourg de St Laurent en 1743, en faveur de Jean (Antoine) Morin, frère du frère Joseau, partie de Barberousse. Cette petite maison, après la mort de Mathurin Morin, vers 1750, devait revenir à sa sœur Marie Morin (sœur utérine de René Joseau). Marie a estimé qu'il fallait donner cette maison à son demi-frère René Joseau, car Mathurin avait des dettes envers René. C'est ainsi que le Frère René Joseau et la communauté des Missionnaires du Saint-Esprit vont devenir propriétaires de cette maison.

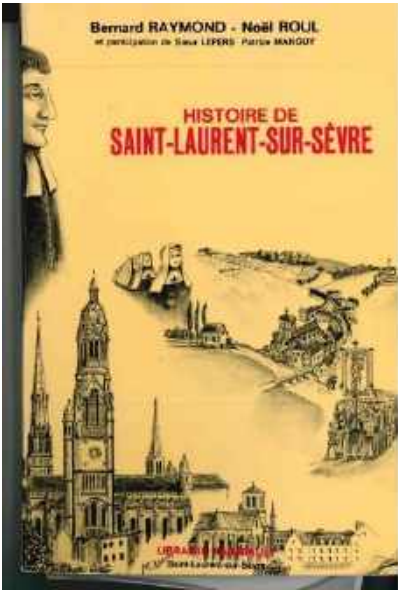


Emplacement de la *Maison Soullard ... Morin ... Joseau ...et la Volière du Saint-Esprit*

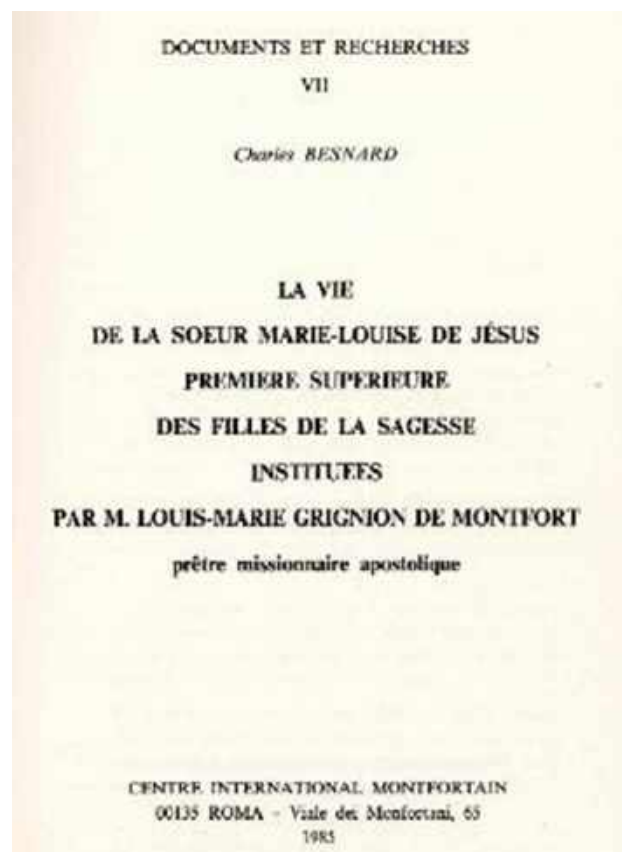
Emplacement de la petite « *Maison Soullard* » arrentée par Antoine Morin, demi-frère du frère Joseau, en 1743, toute proche du jardin des Missionnaires du Saint-Esprit. Il faut remarquer que depuis le 18^{ème} s., il y a eu de nombreuses modifications : des agrandissements, des suppressions, des alignements, etc. Une vieille tradition dit que le matin du 15 octobre 1835 ce passage en retrait appelé « *La Volière du Saint-Esprit* » qui donnait sur le grand jardin du Saint-Esprit, a connu cet événement gabriéliste important : « *Ce jour-là, dès le matin, trente-trois, tous compris, frères, novices et postulants, se sont rendus silencieusement du Saint-Esprit à la maison achetée et préparée pour les recevoir...* » (« Chroniques » du frère Augustin, p. 101). Ce passage de la « *Volière du Saint-Esprit* » a été utilisé par le P. Deshayes et les Missionnaires pour rendre visite aux frères de la Maison Supiot, prêcher des retraites, célébrer l'eucharistie quotidiennement jusqu'à l'arrivée de l'abbé Toussaint Bourgeois, 1^{er} aumônier, en 1837. Ce passage a servi jusqu'en 1973. (N.B. la photo couleur a été prise et envoyée par le frère Michel Le Gall que nous remercions).



La *Maison-Longue*, ancienne auberge, a été louée à des tisserands et est devenue la 1^{ère} maison-mère des Filles de la Sagesse en 1720.

	<p>Notes sur les anciennes maisons du Bourg de Saint-Laurent-sur-Sèvre</p> <p>LA LONGUE MAISON. — « qui fut aux Guesdon, à présent aux Missionnaires, 6 sols de cens. » (Aveu 1751)</p> <p>— « Les Dames de la Sagesse tiennent de notre baronnie au devoir de 6 sous de cens, une maison devant la grande porte de l'église, appelée la Longue Maison, un jardin derrière de 4 boissclées, le tout joignant à la grande rue de St-Laurent, d'autre à un petit chemin de la Merlauderie à la grande fontaine, à main gauche. (Aveu 1785)</p> <p>N. B. — La Maison Longue, ancienne auberge où les Filles de la Sagesse s'établirent en 1719 et qui devint ensuite demeure des Missionnaires. Actuellement renferme un musée montfortain. »</p> <p>LE CHESNE VERT. — «... joignant d'un côté au chemin de l'église au cimetière, à main gauche d'autre aux terres du doyenné un mur entre deux, d'autre au logis et jardin des Dames du Saint-Esprit, autrement la Sagesse. » (Aveu 1785)</p> <p>N. B. — Pour cette propriété et plusieurs autres, la communauté est astreinte au devoir de 10 sous 8 deniers au terme de Noël.</p>
---	--

+ DOCUMENT TÉMOIGNAGE DU PÈRE CHARLES BESNARD (1717-1788) VERS 1770
Les premiers jours de Sœur Marie-Louise Trichet à Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1720



135. Elle arrive à St-Laurent.

Pauvreté de la maison.

Si sa joie fut grande, celle de ce pauvre garçon qui l'attendait avec tant de constance et de fermeté ne la fut pas moins. Elle partit donc aussitôt avec lui pour St-Laurent. Elle y arriva heureusement au mois de juin 1720, dans l'octave du Saint-Sacrement. Elle ne s'attendait pas à y trouver une maison superbe et bien meublée, mais aussi elle ne pensait pas trouver une véritable image de l'étable de Bethléem, que cependant la maison préparée pour le nouvel établissement lui représentait fort ! C'était une vieille maison qui était un composé de plusieurs galetas (144) /133/ et masures où se retiraient auparavant quelques pauvres tisserands en différents ménages. Elle avait aussi servi d'auberge, on y voyait encore un apprenti et une vieille écurie ; ce fut là où il fallut que la Sr M. de Jésus commençât sa communauté. Le dedans de la maison répondait au dehors : il n'y avait ni meubles, ni linges, ni provisions, ni la moindre des commodités dont les personnes les plus pauvres ne sont pas même privées. Les lits répondaient au reste, ils avaient plutôt l'air de lits de camp que de lits de ménage ; ils n'avaient ni quenouilles, ni planches, ni pieds, ni ciel, ni rideaux ; c'étaient des pliants qui étaient attachés avec des sangles, où on jetait un mauvais matelas avec des draps et une couverture faite de plusieurs retailles ou morceaux d'étoffes ; dans quelques-uns (145) il n'y avait qu'une simple paille.

Pour sièges il y avait de petits bancs faits avec quelques mauvais morceaux de planches ou des tisons de fagots qu'on avait fendus en deux et dont on avait fait comme une espèce de traiteau. La batterie de cuisine consistait en quelques écuelles et assiettes de grosse terre, et de mauvaises fourchettes et cuillers de bois. De petites lampes de fer blanc comme en ont les plus pauvres, et où on met un /134/ petit lumignon dans un peu d'huile d'une mauvaise odeur, leur servaient de chandelliers et de

chandelles. La nourriture répondait à tout le reste.

**136. On lui donne de gros pain noir
à son souper, en arrivant.**

Dès que la Sr Marie de Jésus fut arrivée, on lui servit à souper un morceau de gros pain noir et aussi difficile à mâcher et à avaler dans la bouche qu'il l'était à digérer dans l'estomac. Il était composé de plusieurs grains tels qu'on avait le moyen d'en acheter, savoir : seigles, orges, baillarges, qu'on mêlait avec un peu de froment quand on en pouvait avoir. Il est vrai que la Sr M. de Jésus, quoiqu'accoutumée à une vie frugale et mortifiée, ne laissa pas dès le soir même de ressentir quelques répugnances de la nature, non pas tant à cause d'elle, comme elle l'assure dans ses mémoires, mais à raison de ses soeurs qui devaient dans peu la rejoindre et qu'elle attendait de jour en jour. Il fallut cependant bien s'y faire dans la suite et pendant plusieurs années qu'elles éprouvèrent toutes les incommodités de la pauvreté, comme on le verra dans la suite.

**137. Les soeurs de la Conception et St-Joseph
arrivent à St-Laurent avec une postulante.**

Huit jours s'étaient écoulés lorsque la Sr de la Conception arriva à St-Laurent ; elle n'avait vu qu'à regret la Sr M. de Jésus se rendre avant elle ; aussi dès qu'elle fut partie, elle prit ses arrangements avec la Sr St-Joseph et une des soeurs de la Sr Marie de Jésus qui n'avait pas encore l'habit, et qui le prit peu après à St-Laurent (146) sous le nom de Sr Séraphique. Les deux dernières n'y arrivèrent /135/ qu'au bout de quinze jours.



LETTRE 1

SOURCE : Besnard, *Marie-Louise*, p. 129, ms. 146-147¹.
 DESTINATAIRE : *Julien Trichet*².
 PROVENANCE : *Saint-Laurent-sur-Sèvre*.
 DATE : 25 février 1721.

HISTORIQUE : *Marie-Louise de Jésus se trouve à St-Laurent-sur-Sèvre depuis huit mois. Elle est confrontée à de nombreuses difficultés : installation sommaire à la "Maison-Longue", attitude hostile du curé de la paroisse, M. Rougeou de la Jarrie, etc. La présente lettre semble répondre à son frère Julien, installé à Poitiers, qui s'inquiète sans doute de sa situation.*

A l'égard de notre établissement, je ne puis rien vous dire de sûr. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il y a de grandes contradictions mais, comme vous savez, les œuvres de Dieu sont toujours fort traversées. Je ne suis point fâchée d'avoir entrepris ce que j'ai fait, j'espère que Dieu me soutiendra, puisque ce n'est que pour faire sa sainte volonté. Je ne cherche en toutes choses qu'à obéir à Dieu. Comme vous savez, le chemin du ciel ne s'acquiert que par les souffrances. Je suis fort contente de l'état où Dieu veut que je

sois. Ne vous inquiétez point de mon état, je vous suis bien obligée de la part que vous prenez à ce qui nous regarde.

1. Cf. Charles BESNARD, *La Vie de sœur Marie-Louise de Jésus, première supérieure des Filles de la Sagesse*, Centre International Montfortain, Rome 1985.

2. Julien Trichet est le deuxième des huit enfants Trichet. C'est le seul de la famille qui se soit marié, et ait donné postérité aux Trichet. Comme son père, dont il porte le prénom, il fréquenta la faculté de droit de Poitiers et il devint procureur. Julien aimait beaucoup Marie-Louise et il a conservé ses lettres pour les transmettre à ses enfants. Il s'est marié en 1710. Deux fils nés de ce mariage nous intéressent par leurs relations avec la Servante de Dieu : Julien-Sylvain-Bernard, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale ; René-Augustin, le second fils, qui continua le nom des Trichet et fut, pour Marie-Louise, un bon conseiller (cf. *Positio*, p. 12-13).

1720-1722 / MAISON-LONGUE / RENÉ JOSEAU AIDE SR MARIE-LOUISE TRICHET & SES SŒURS

+ En 1720, René Joseau (1687-1759) n'est pas encore frère du Saint-Esprit. C'est un laïc. Il a alors 33 ans. Depuis 1717, il vit chez un ami de la Grande-Verghaie, alors village de la paroisse de Treize-Vents, à 2 km de l'église de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il fréquente la paroisse de Saint-Laurent et devient l'ami du frère Jacques Boucard, (1687-1727), frère du Saint-Esprit depuis 1714 et qui, de 1716 à 1719 fait la classe aux garçons de Saint-Laurent, anime la confrérie des pénitents, chante à l'église et dit le rosaire... René et Jacques s'apprécient mutuellement. Jacques, en 1719, doit quitter Saint-Laurent, à cause du curé Rougeou de la Jarrie... Jacques donne à René Joseau ses cahiers de chants, son cahier de souvenirs du Père de Montfort et de ses missions, son manuscrit du *Secret de Marie*, etc. Jacques part pour Nantes. En Juin 1720, René Joseau est au courant de l'arrivée de la Sœur Marie-Louise de Jésus, et des conditions matérielles de son logement.



Dessins de Robert Rigot

[79. DÉBUT DES ÉTABLISSEMENTS DE ST-LAURENT. RÔLE DU FRÈRE JOSEAU]

Quoi qu'il en soit, ce fut vers le même temps, c'est-à-dire en 1719, qu'on projeta de faire à St-Laurent deux pieux établissements: l'un pour les prêtres missionnaires et les frères du St-Esprit, l'autre pour les Filles de la Sagesse, conformément aux Règles que Mr de Montfort avait tracées pour les uns et pour les autres ³⁷.

Notre Chère Mère Marie de Jésus fut la première qui y vint demeurer ³⁸. Comme il y a entre les gens de bien je ne sais quelle sympathie qui leur fait se goûter en se

103

voyant et même avant que de se bien connaître, Joseau fut lui faire visite, et la respectable supérieure lui fit un accueil dont il fut également charmé et édifié. Il ne fut pas moins touché que surpris de l'extrême pauvreté où il la trouva avec ses filles, il lui fit offre de ses petits services. Non content d'y employer une partie de son temps gratis, il fournissait encore du bois et des planches, des lits, hardes et autres choses dont elle avait besoin pour arranger

37. Cf. BESNARD MFT, L. 10, p. 318 et s.; BESNARD ML, L. 2, p. 122 et s., n^{os} 121 et s.; ALLAIRE, p. 116 et s.; AGATHANGE p. 45 et s.

38. Cf. *ibid.*: Marie-Louise de Jésus arrive à St-Laurent, au mois de juin 1720, dans l'octave du St-Sacrement. Sœur de la Conception (Catherine Brunet) la rejoint huit jours plus tard.

ANNÉE 1759

97

la maison qui manquait assez souvent de tout, comme on peut voir au commencement des chroniques où il a eu soin de garder un profond silence sur ce qui le regarde personnellement. Il faisait déjà toutes les commissions et les affaires extérieures de notre Chère Mère, qui se trouva une fois en si grande disette qu'elle se vit obligée de lui emprunter cinquante écus pour avoir des provisions...

Chroniques de Sœur Florence pp. 102 & 103 du manuscrit